



## L'HABITAT INCLUSIF

Levier d'accompagnement à une logique domiciliaire inscrite dans les territoires

### PROJET D'EXPÉRIMENTATION, POURQUOI PAS VOUS !

ADERE LAURA accompagne la réflexion et facilite l'expérimentation de projets d'habitats inclusifs de ses adhérents.

#### Pourquoi ?

Centrale de Référencement Associative engagée dans la mise en œuvre de coopérations favorisant les économies d'échelles et créations de valeurs, ADERE LAURA souhaite à présent s'associer à ses adhérents pour construire de nouvelles solidarités, agissant pleinement sur le rayonnement socio-économique responsable et la résilience de chacun.

A ce titre, elle engage aujourd'hui une grande expérimentation sur la question de l'habitat inclusif comme levier d'accompagnement à une logique domiciliaire, qui vient dynamiser l'écosystème local et son territoire.

Accompagnés par Ti'Hameau, acteur de l'habitat inclusif ayant concrétisé de façon innovante et solide une trentaine de projets sur l'ensemble du territoire national, nous vous proposons, en tant qu'adhérent ADERE LAURA, de vous accompagner concrètement dans le développement/la modélisation de votre solution d'habitat inclusif.



#### Comment ?

Nous allons procéder en 2 étapes, dès le premier trimestre 2023 :

##### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : FÉVRIER À JUIN 2023

###### ► Février à Mars 2023

Identification des besoins et des projets en matière d'habitats inclusifs (ou à vocation inclusive) sur la base de critères précis (niveau d'avancement en cours, localisation...) et appel à manifestation d'intérêt auprès des adhérents ADERE LAURA.

###### ► Avril 2023

Présélection de 6 projets.

###### ► Mai et Juin 2023

Organisation d'une journée de diagnostic, par Ti'hameau, au sein des structures sélectionnées.

L'ensemble des éléments de diagnostics et préconisations sera communiquées aux structures concernées.

##### 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023

Un comité constitué de membres administrateurs ADERE LAURA et de notre partenaire Ti'Hameau sélectionnera 3 projets, en vue d'un accompagnement opérationnel à la réalisation : cahier des charges, budget et recherche de financement, partenariats locaux, plan de mise en œuvre...

Les conditions financières de l'accompagnement seront définies prochainement (d'ici mai 2023)

#### Et ensuite ?

Chaque opération réalisée doit pouvoir permettre de nourrir la réflexion et une synthèse sera proposée à l'ensemble des adhérents, bénéficiant ainsi d'un transfert de connaissances acquises sur le terrain, et pouvant inspirer de nouvelles réalisations.

ADERE LAURA s'engage aussi à étudier toutes les propositions pouvant émaner de cette première expérimentation.

Pour tout renseignement, contactez nous :  
[laura@adere.fr](mailto:laura@adere.fr) - 04.43.97.06.71

**Inscrivez-vous ici**

date limite : le 15 mars 2023

